

L'évolution des exportations françaises de fleurs coupées

Amiot C.

Les cultures florales

Paris : CIHEAM
Options Méditerranéennes; n. 10

1971
pages 93-101

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=CI010420>

To cite this article / Pour citer cet article

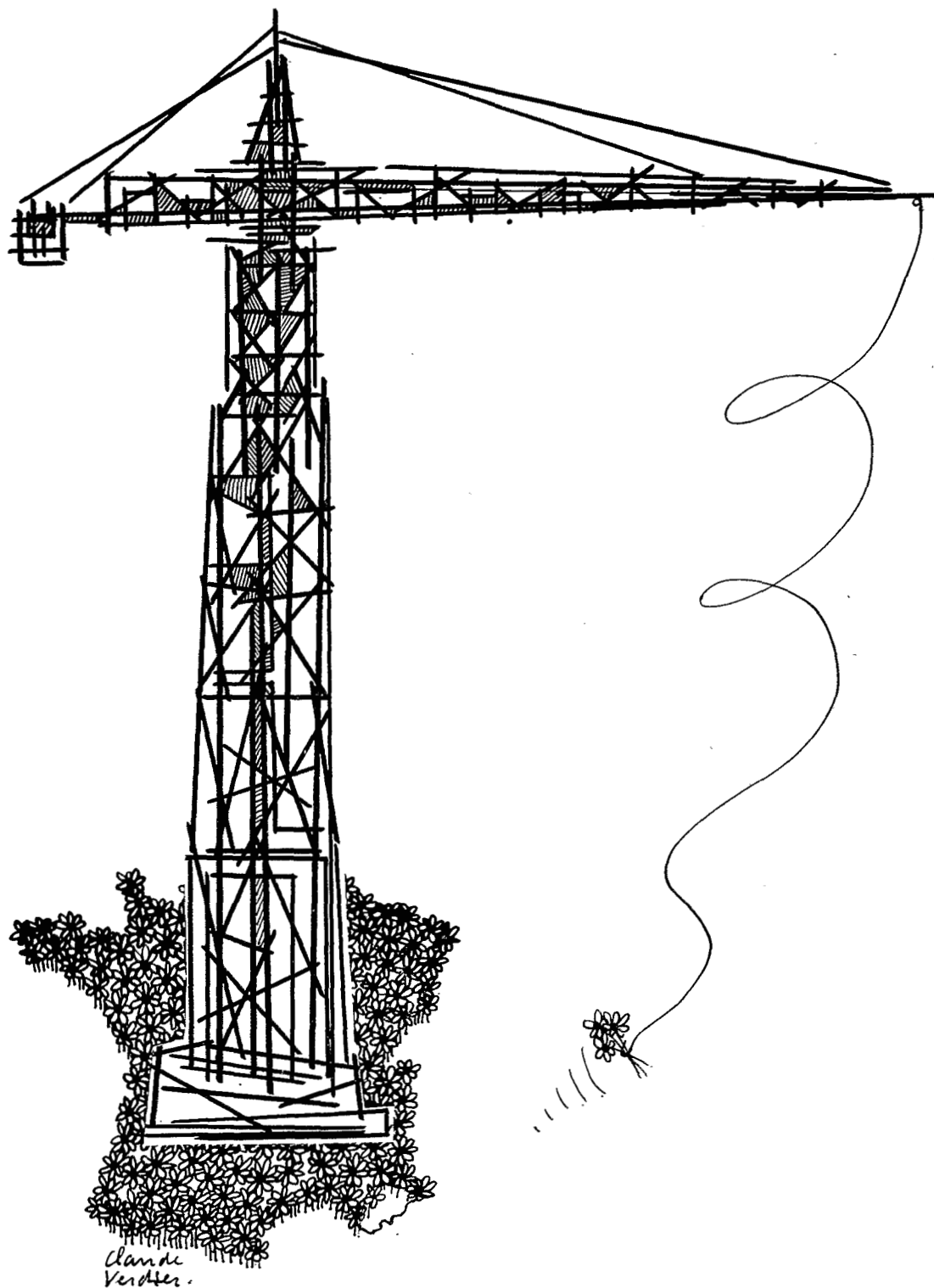
Amiot C. L'évolution des exportations françaises de fleurs coupées. *Les cultures florales*. Paris : CIHEAM, 1971. p. 93-101 (Options Méditerranéennes; n. 10)

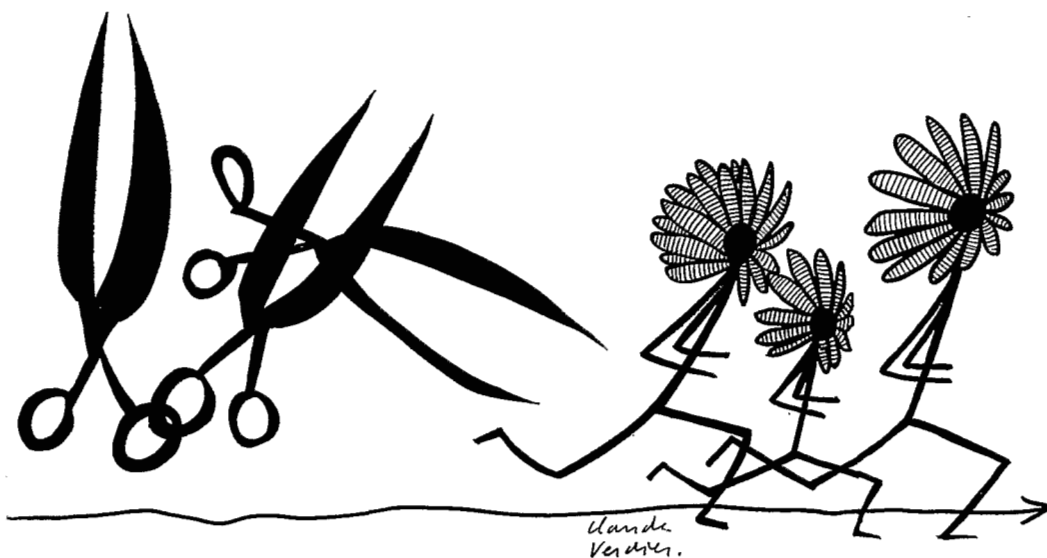


<http://www.ciheam.org/>
<http://om.ciheam.org/>

Christiane AMIOT
Centre National
du Commerce Extérieur
Service des Produits Agricoles

L'évolution des exportations françaises de fleurs coupées





Il aurait été intéressant de faire exactement le point de la situation du courant des exportations françaises de fleurs coupées. Malheureusement, au moment de la rédaction, les statistiques douanières d'exportation du mois de décembre 1971 ne sont pas disponibles. Quoi qu'il en soit, nous raisonnerons donc sur les résultats des 11 premiers mois de l'année 1971, c'est-à-dire sur une campagne amputée d'une période importante quant au courant d'affaires de ce secteur.

La France compte parmi les pays pour lesquels l'exportation des fleurs coupées est basée sur une longue tradition réservée principalement, sinon exclusivement, à la production et aux intérêts économiques des départements de la Côte d'Azur.

Pourtant il apparaît que, depuis la période qui a suivi la deuxième guerre mondiale, ce secteur a du mal à sortir de l'ornière. Cette évolution est mise en évidence par les données statistiques du Commerce Extérieur, basée sur l'année calendaire. Certes, les exportations se développent depuis quelques années, mais leur accroissement ne se réalise que par paliers.

Pour comprendre cette évolution, il convient de se pencher sur l'analyse des données mensuelles qui reflètent mieux la réalité du courant des exportations, en particulier :

- le calendrier saisonnier des expéditions,
- le caractère communautaire des échanges,
- l'influence du milieu extérieur sur la production.

Enfin, depuis quelques années, les « opérateurs » européens rencontrent plus de difficultés pour exporter en raison de l'apparition sur les grands marchés de consommation d'Europe occidentale de fleurs en provenance de pays tiers. Face à cette évolution de la concurrence internationale, le commerce « d'exportation » au sens traditionnel est en train de se modifier.

I. — ÉVOLUTION DES EXPORTATIONS FRANÇAISES DE FLEURS COUPÉES

Le tableau ci-après reprend les chiffres des exportations considérées sur l'année calendaire de 1963 à 1970 et pour les 11 premiers mois de 1971.

L'évolution des tonnages exportés enregistrée au cours des neuf dernières années a été caractérisée par une succession d'années faibles et fortes jusqu'au bond en avant de 1970.

En 1970, plus de 3 500 tonnes de fleurs sont sorties de France. C'est un chiffre encore jamais atteint au cours de la dernière décennie.

Bien qu'un léger fléchissement soit à prévoir pour 1971, les quantités exportées dépasseront 3 000 tonnes et seront encore

nettement supérieures à celles des années antérieures à 1970 :

Période	Quintaux	Valeur (1 000 FF)
Janvier à Novembre		
1969	20 775	21 037
1970	30 782	30 909
1971	29 627	33 627

— La valeur des exportations s'est développée de façon plus régulière : entre 1963 et 1970, elle a été multipliée par trois. Il est vraisemblable qu'une nouvelle progression sera enregistrée en 1971.

Si cette évolution est en grande partie imputable aux dévaluations intervenues au cours de la période considérée, elle est due certainement aussi à une valorisation de l'éventail des espèces exportées dont la valeur marchande est très variable.

La seule analyse des statistiques basées sur l'année calendaire n'est pas suffisante

Évolution des exportations françaises de fleurs coupées

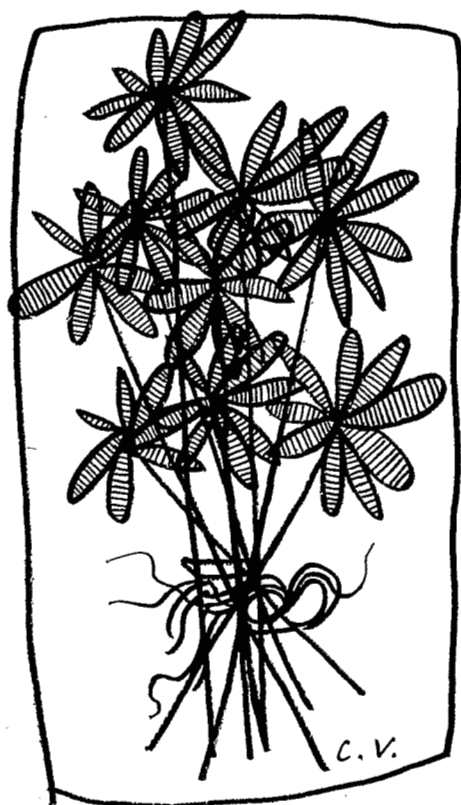
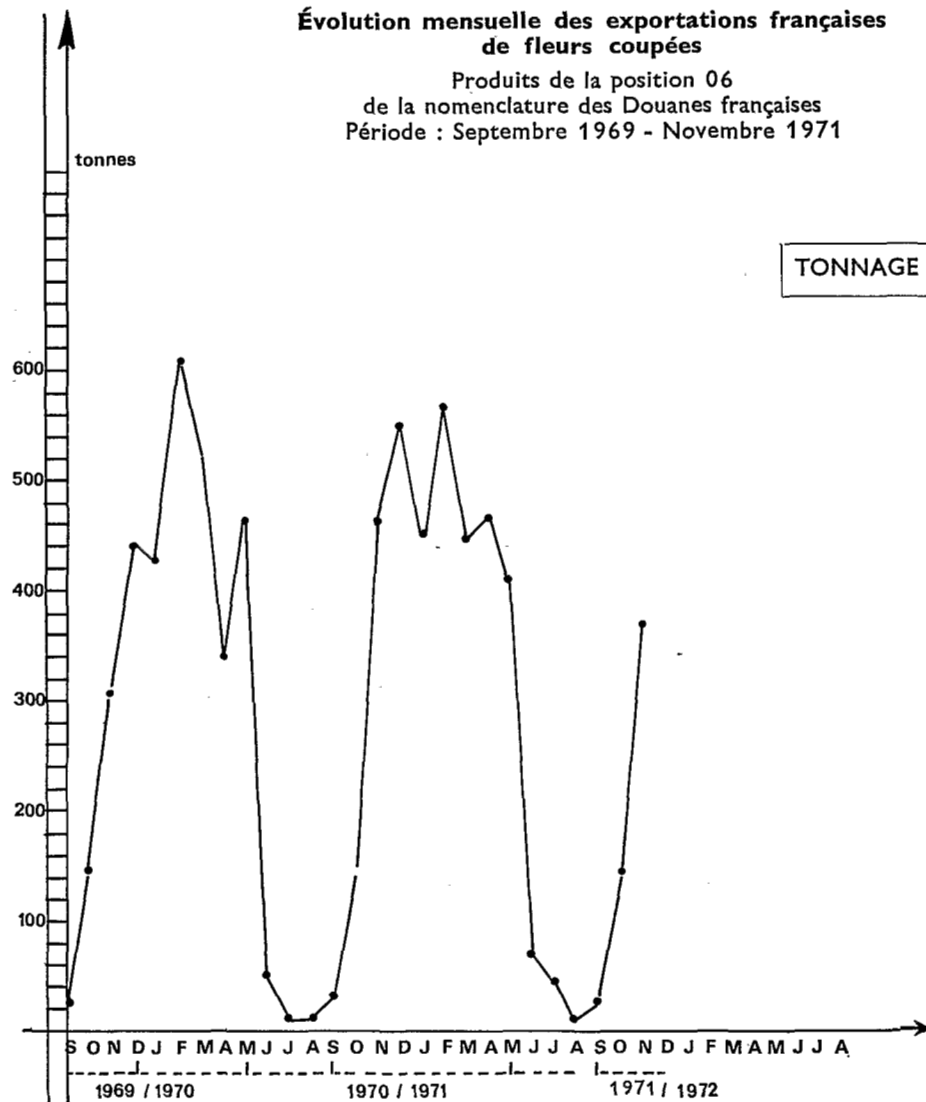
Années 1963 à 1970 et onze premiers mois de 1971

Années	Quin- taux	Valeur en 1 000 FF	Variations en indice 1963 = base 100	
1963	19 401	12 539	100	100
1964	19 369	15 234	99	121
1965	24 908	18 311	128	146
1966	22 250	20 554	115	164
1967	24 414	21 051	126	168
1968	27 975	25 221	144	201
1969	25 484	27 177	131	217
1970	36 375	38 874	187	310
1971 (Janvier à Novembre)	29 627	33 847	—	—

Source : Statistiques douanières.

Évolution mensuelle des exportations françaises de fleurs coupées

Produits de la position 06
de la nomenclature des Douanes françaises
Période : Septembre 1969 - Novembre 1971



car elle ne met pas en relief le caractère original de cette branche d'activité économique. Il faut pour en saisir la réalité, se pencher sur les données mensuelles.

II. — LES CAUSES DES VARIATIONS SAISONNIÈRES

Les deux graphiques ci-dessus mettent en évidence :

- le caractère saisonnier des exportations,
- les variations parfois importantes d'un mois de l'année à l'autre ou d'une période à une autre.

Trois facteurs essentiels interviennent dans le caractère saisonnier des exportations :

- les principaux pays destinataires se trouvent en Europe occidentale,
- les exportations sont destinées à couvrir la demande pendant les périodes où la production de ces pays est soit plus faible, soit nulle.

Pendant cette même période, elle ne peut être alimentées que par des zones de

cultures bénéficiant d'un climat favorable.

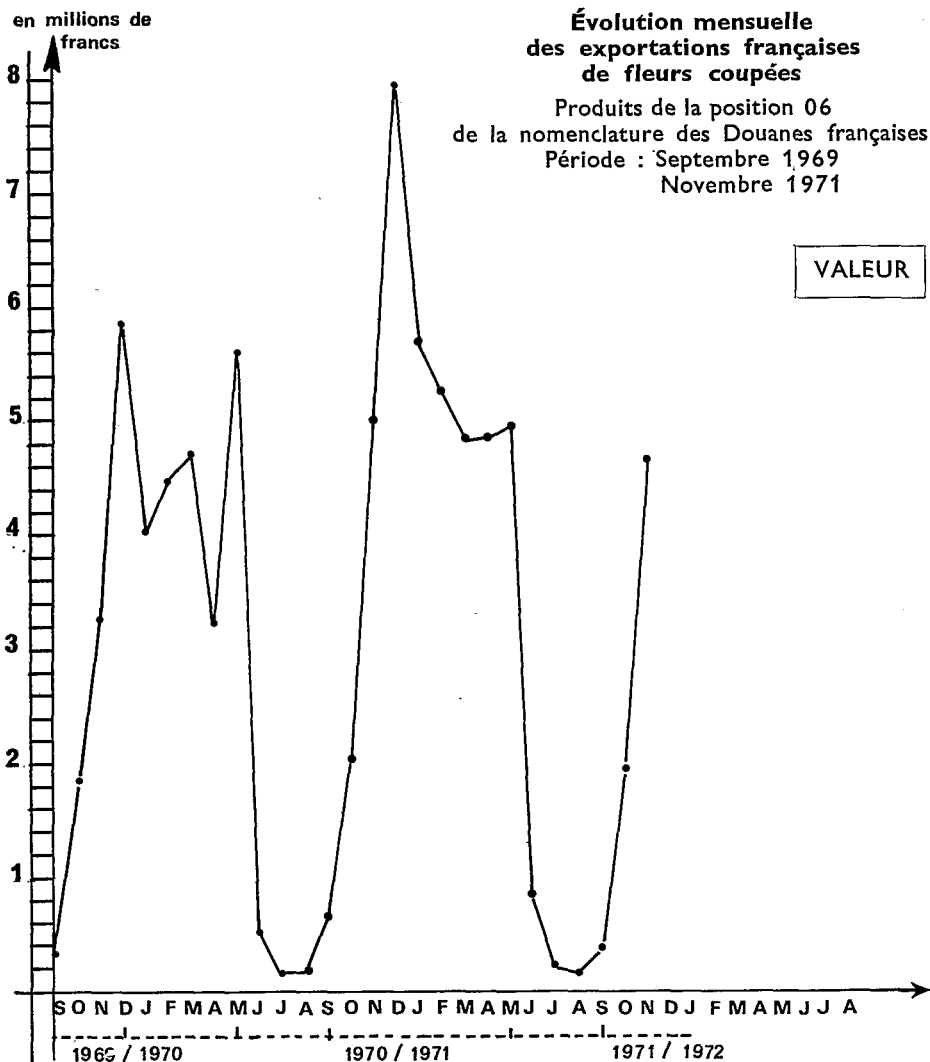
Les exportations françaises de fleurs coupées sont en effet principalement dirigées sur les pays d'Europe occidentale dans lesquels le niveau de vie est élevé et la consommation de fleurs et de plantes importante.

70 % des tonnages exportés vont vers les pays de la C.E.E. et principalement sur l'Allemagne fédérale (45 % des quantités exportées et 58 % de la valeur annuelle des exportations : cf. tableau en annexe pour les 11 premiers mois de 1971). Viennent ensuite par ordre d'importance décroissante des exportations prises en tonnages : la Grande-Bretagne, les Pays-Bas, l'UEBL, la Suède et la Suisse.

Si l'on considère la valeur des exportations l'ordre est le suivant pour les 11 premiers mois de 1971 : Allemagne fédérale, UEBL, Suisse, Suède, Pays-Bas, Grande-Bretagne.

Tous ces pays d'Europe occidentale ont développé ou développent des cultures florales importantes. Toutefois, la production des pays du Nord est faible ou très faible lorsqu'arrivent les mois à jours courts et sans soleil.

C'est pendant cette période hivernale et alors que la demande est très animée sur tous les marchés de consommation



que s'effectue la plus grande partie des exportations à partir de zones disposant d'un climat plus favorable comme les Alpes-Maritimes, le Var ou la Riviera italienne.

Les exportations s'échelonnent de septembre/octobre à mai/juin; elles augmentent de la mi-novembre à la fin février-début mars, avec parfois encore une pointe en mai.

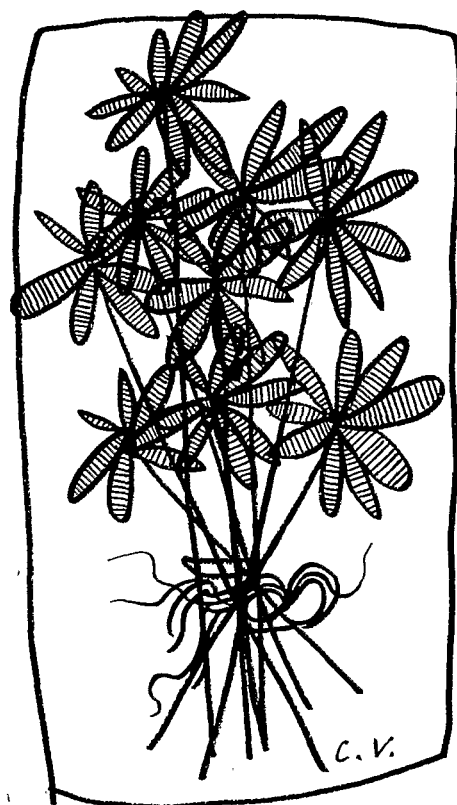
L'année calendaire peut donc être divisée en trois périodes :

1° Hiver/printemps (fin de campagne), pendant laquelle 60 à 65 % des tonnages annuels sont exportés.

2° Été (période intermédiaire) : 2 à 3 %.

3° Automne/hiver (début de campagne) : 30 à 35 %.

		Hiver-Printemps Fin de campagne	Été Période intermédiaire	Automne-Hiver Début de campagne
		Janvier à Mai	Juin à Août	Septembre à Décembre
Quintaux	1969	15 095	632	12 045
	1970	23 520	726	9 482
	1971	23 610	1 081	—
1 000 F.F.	1969	14 843	627	11 450
	1970	22 208	945	15 721
	1971	25 592	1 224	—



Le résultat global des deux dernières campagnes s'établit comme suit :

Septembre 1969 à mars 1970 : 33 002 q et 33 658 000 FF.

Septembre 1970 à mai 1971 : 35 655 q et 41 313 000 FF.

Avec des variations respectives de : + 8 % pour le tonnage et + 23 % pour la valeur.

Il convient de relever le faible début de campagne 1971-72 par rapport aux deux précédentes, quant au tonnage exporté,

Septembre à novembre :

1969 : 5 049 q et 5 567 000 FF.

1970 : 6 460 q et 7 756 000 FF.

1971 : 5 022 q et 7 031 000 FF.

Ces différences enregistrées d'une année à l'autre, sur une partie de campagne, voire sur un mois donné, sont dues non seulement à des fluctuations de la demande (qui serait plutôt en augmentation depuis quelque temps sur tous les marchés de consommation étrangers) mais sont à imputer surtout au caractère vulnérable de la production florale.

Il va sans dire que les cultures de plein air sont entièrement soumises aux caprices du temps. Les cultures protégées restent elles aussi toujours sensibles aux changements de lumière et de température et le producteur n'a pas la totale maîtrise de leur cycle végétatif.

Enfin, certaines catastrophes, naturelles ou non, ont récemment, et à plusieurs reprises, porté un coup sérieux à la production florale azuréeenne.

Les mimoseraies du Var ont été successivement incendiées fin 1970, puis gelées en mars 1971. En juin 1971, une chute de grêle s'est abattue avec une force exceptionnelle sur certaines zones de production des Alpes Maritimes et du Var, détruisant en moins de vingt minutes, toute la production de plein air et 200 hectares de serres.

La reconstitution d'une culture décimée par la maladie, ou de tout un centre de production avec tout le matériel qu'il comprend, exige non seulement des investissements importants, mais souvent aussi beaucoup de temps.

L'influence du milieu extérieur est déterminante au point que seules les zones de production climatiquement protégées peuvent alimenter le courant des exportations.

Il convient de rappeler que la plus grande partie de la consommation « de toute l'année » des fleurs dans tous les pays d'Europe occidentale est constituée par quelques espèces principales : roses, œillets, chrysanthèmes, fleurettes, etc.

Les autres espèces sont fournies par une production saisonnière (fleurs issues de bulbes) ou bien constituent des « spécialités » (orchidées, fleurs exotiques, etc.).

Bien que les fleurs et plantes soient de plus en plus cultivées en milieu artificiel, les grands centres de la flori-culture exportatrice sont localisées dans le midi de la France où règne un climat favorable à la production des fleurs en hiver. C'est ainsi que les Alpes Maritimes et le Var et plus récemment la Corse, ont et gardent une vocation exportatrice de premier plan.

Inversement, en été, le midi de la France a peu ou pas de production car il y fait trop chaud. Seuls peuvent continuer à produire les floriculteurs qui emploient des moyens industriels pour le refroidissement des serres (cooling system), ce qui exige des investissements coûteux et une technique culturale éprouvée. Pendant les mois d'été, les espèces de plein air sont quasiment inexistantes (sauf l'œillet de Nice, écoulé principalement sur le marché extérieur).

Enfin, pendant la période estivale et au moins en ce qui concerne les espèces essentielles, les pays d'Europe occidentale, principaux destinataires des fleurs coupées françaises ont une production locale qu'ils ont tendance à protéger contre la concurrence extérieure au moment où, partout, la consommation est plus faible.

Ces observations conduisent à penser que le courant des exportations, dirigées vers les pays d'Europe occidentale, ne peut se développer que s'il est alimenté par une production suffisamment importante de fleurs des espèces principales en hiver.

III. — L'ÉVOLUTION POSSIBLE DU MARCHÉ EUROPÉEN DE LA FLEUR COUPÉE

Ces possibilités ont aiguisé l'appétit des contrées plus éloignées dans lesquelles au cours des dix dernières années ont été implantées des cultures florales (œillets, roses surtout), dont la production est expédiée sur les marchés de consommation européenne.

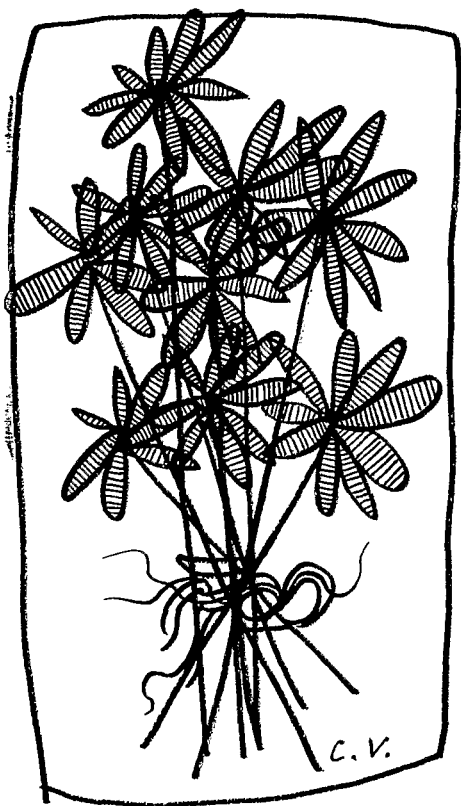
Israël apparaît comme le vétéran de ces nouveaux venus. La production israélienne est essentiellement orientée vers la culture des roses; elle fournit également des œillets, anémones, glaïeuls et gerbéras, mais en quantités moindres.

Parmi les pays « en voie de développement » qui, grâce à des apports financiers étrangers ou à leurs ressources d'origine pétrolière, développent ou créent des cultures florales, figurent déjà : le Kenya (roses, œillets, chrysanthèmes); les pays de la R.A.U. (roses); la Grèce (œillets).

D'autres pays tiers exportent vers l'Europe : l'Afrique du Sud (roses, glaïeuls...); Malte (œillets, anémones); la Colombie (œillets...). L'Éthiopie et le Portugal entendent s'attaquer prochainement à ce marché. C'est sans compter les pays de l'Est, mis à part l'U.R.S.S., qui ont un courant d'exportation en hiver (Bulgarie, Roumanie, Hongrie).

Enfin, certaines « spécialités » dont la consommation augmente, sont fournies par les pays des Républiques africaines ou des Antilles (anthurium, strélizias, héli-conias), Singapour (orchidées), etc.

Bien que ces échanges soient encore relativement faibles et ne représentent, à l'heure actuelle qu'un tiers à peine des importations européennes (contre deux tiers aux fournitures intra-européennes, il apparaît que l'ouverture progressive des frontières aux importations en provenance des pays tiers, entraînent deux conséquences qu'il est seulement possible d'évo-



quer brièvement dans le cadre du présent commentaire :

1. Même si la production « exportable » augmente, vendre à l'étranger deviendra de plus en plus difficile pour les exportateurs européens, dans la mesure où de nombreux facteurs de distorsion viendront fausser le jeu de la concurrence. A l'heure actuelle, en effet, la plupart des pays récents exportateurs n'appliquent pas la notion de prix de revient, bénéficient de tarifs aériens favorables pour leur fret lorsqu'ils expédient sur l'Europe, n'observent pas la loi sur la protection des obtentions végétales et n'ont pas de normalisation.

2. Devant ce danger, le commerce « d'exportation » au sens traditionnel est en train de se modifier : le cas néerlandais est à cet égard caractéristique.

Devant une production nationale, devenue insuffisante pour satisfaire la demande qualitative et quantitative sur les marchés des principaux pays destinataires de leurs exportations et pour ne pas perdre leur clientèle, les Néerlandais ont ouvert leurs coopératives de vente aux enchères (*Veiling*) aux fleurs étrangères. Ainsi, à l'heure actuelle, ils importent pour réexporter des fleurs qu'ils ont reconditionnées et rendues, conformes aux goûts et exigences de leur clientèle (1).

Cette évolution va certainement se confirmer grâce à l'ouverture le 7 février prochain, à Aalsmeer du « plus grand marché aux fleurs du monde » où dans des installations nouvelles et agrandies, seront groupées en un seul marché, les deux *veilingen* actuels (2).

* *

On estime généralement que la consommation des fleurs est encore susceptible de croître, en particulier dans les pays à niveau de vie élevé; il est donc souhaitable que les exportateurs français participent à cet accroissement, mais cela n'est possible que dans la mesure où ils tiennent compte des exigences de l'évolution de la concurrence internationale.

Une augmentation de la production doit d'abord s'appuyer sur le marché intérieur c'est-à-dire d'une part avec des produits susceptibles d'être écoulés sur le marché national et d'autre part à des prix rémunérateurs pour le producteur.

Cependant, tout en continuant à s'appuyer sur une production nationale en progression, les floriculteurs se doivent de développer une activité commerciale suffisamment réaliste pour maintenir sur les marchés voisins des produits de qualité et peut-être, à leur tour, chercher des débouchés plus éloignés.

(1) En particulier les Néerlandais ont pris l'habitude de botter les œillets par vingt (et non plus par cinquante); ils reconditionnent également les anémones (de France) qu'ils réexpédient sur les marchés scandinaves.

(2) C.A.V., Central Aalsmeerse Veiling et Bloemenlust.

Exportations françaises de fleurs coupées : principaux pays destinataires

Période : Janvier à Novembre 1971

Quantités en quintaux
Valeurs en 1 000 francs

PAYS DESTINATAIRES	QUIN- TAUX	% DU TOTAL	1 000 F	% DU TOTAL
C.E.E.				
Allemagne Fédérale	13 837	46,7	19 586	58
Belgique-Luxembourg	3 405	11,0	3 076	9
Italie	389	1,3	526	1,5
Pays-Bas	3 520	12,0	1 773	5,2
TOTAL C.E.E.	21 151	(71)	24 961	(73,7)
PAYS TIERS				
Grande-Bretagne	5 522	18,6	1 621	5,0
Suède	751	2,5	1 911	5,6
Suisse	1 278	4,0	2 887	8,5
Norvège	412	1,4	932	2,7
États-Unis	116	1,0	228	0,6
Autres	155	0,5	492	1,4
TOTAL TIERS	8 234	(28)	8 061	(23,8)
PAYS DE LA ZONE FRANC	242	(1)	825	(2,5)
GRAND TOTAL	29 627	100	33 847	100

Source : Statistiques douanières françaises — position 0.603.

